# **AFFECTATION DES ELEVES POUR LA RENTREE 2010**

Cette note concerne les élèves scolarisés actuellement sur un MEF « 6ACC » ou « 6NF » dans la base élève établissement et qui souhaitent s'orienter vers la voie professionnelle à la rentrée 2010.

Effectivement, afin que ces élèves soient pris en compte dans l'extraction pour AFFELNET, il faut les scolariser sur la BEE dans le MEF « **3ACC** » afin qu'ils remontent sur la base élève académique avec ce type de formation.

Pour ce faire il faut :

### 1 - <u>Sélection du MEF " 3ACC »</u>

- Aller sur le module « SCOnet NOMENCLATURES » du portail Arenb

- « Profilage » - « Formations » puis formations de scolarisation cliquer sur « >> »

Vérifier si le MEF 3ACC se trouve dans la partie « **MEF sélectionnés par l'établissement** » Si oui passez à la rubrique 2

Si le MEF se trouve dans la partie « **MEF de la nomenclature académique** », il faut le sélectionner puis le passer côté établissement avec la flèche centrale « > » valider puis cliquer sur le pavé

## Lancer le profilage

Vous pouvez quitter le module NOMENCLATURES

### 2 - Rattachement supplémentaire du MEF 3ACC à la division accueillant les élèves en 6ACC ou 6 NF

- Aller sur le module « STSWEB – Accès mise à jour » du portail Arenb

### a) « Structure » puis « Divisions »

- Cliquer sur le code division qui doit être rattaché à un MEF « 6ACC » ou « 6NF »

Cliquer sur le « + » situé à côté « Effectif prévu » - si celui-ci n'est pas en surbrillance, il faut aller sur le menu « Indemnités » - « Professeur Principal » et retirer momentanément le professeur principal rattaché à cette division en cliquant sur le ' – ' situé en bout de ligne (prenez soin au préalable de noter le nom du professeur concerné, la date de début et de fin de l'indemnité).

#### NB. Si le « + » est en surbrillance, il n'est pas nécessaire de faire cette première étape.

Reprenez la procédure au début du point « a », le « + » est maintenant actif, cliquer dessus Une fenêtre « MEF d'appartenance » s'affiche.

Cocher la case correspondant au MEF « **3ACC** » puis valider; renseigner un effectif prévisionnel et valider. Maintenant la division à 2 MEF de rattachement.

Si vous avez effectué la première étape, retourner sur le menu « **Indemnités** » - « **Professeur Principal** » puis cliquer sur le '+ ' en bout de ligne de la division concernée pour remettre le Professeur Principal retiré au préalable.

### 3 - Modification du MEF de la scolarité actuelle sur la base élève établissement

Sur la Base élève, vous pouvez maintenant renseigner le MEF « 3ACC » dans la partie « Scolarité » « scolarité actuelle » tout en conservant la même division.

Il faut changer uniquement le MEF pour les élèves de 6ACC ou de 6NF demandant une voie professionnelle pour 2010/2011.